

# L'Éducation nationale, l'Enseignement supérieur et la Recherche : priorité budgétaire n°1 de l'État

## Un budget en hausse, une ambition poursuivie

► L'Éducation nationale redevient le premier poste budgétaire de l'État devant la dette

65,02 Md€ pour l'Éducation nationale (+ 2,4 %)

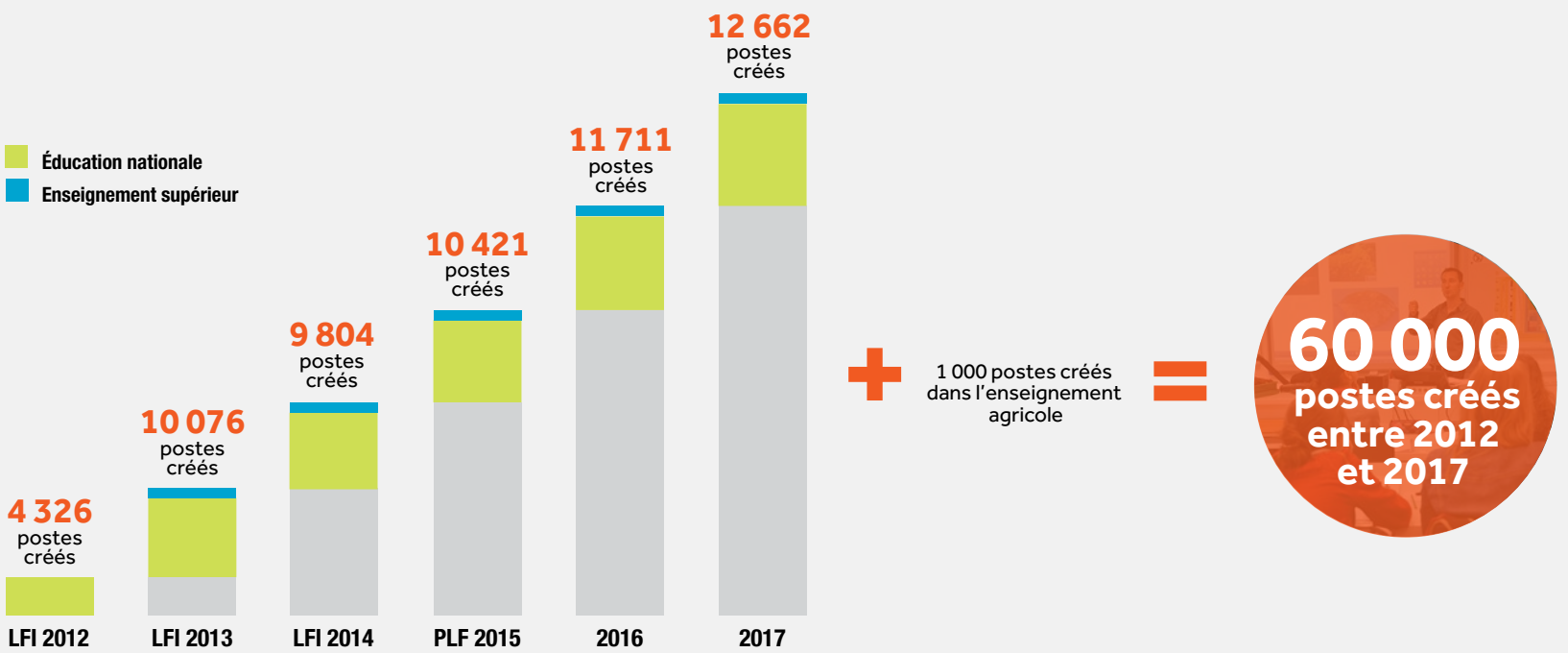
23,05 Md€ pour l'Enseignement supérieur et la Recherche (+ 0,2 %)

→ 88,07 Md€ de budget en 2015

► + 5 Md€ de crédits d'impôt recherche

► + 1,1 Md€ de crédits supplémentaires grâce aux investissements d'avenir (PIA)

## En 2015 : 10 421 nouveaux postes sur les 60 000 créés durant le quinquennat



## De nouvelles mesures pour garantir à tous de meilleures conditions d'apprentissage

-  **La nouvelle éducation prioritaire :** plus juste et plus ambitieuse
-  **L'accompagnement des élèves en situation de handicap** développé grâce à la création de **350** postes dédiés
-  **Le soutien à la mise en place d'activités périscolaires** poursuivi
-  **Le pouvoir d'achat des étudiants** préservé : hausse des droits d'inscription la plus faible depuis 10 ans (+ 0,7 €), revalorisation du ticket restau U limitée à l'inflation (5 centimes)
-  **Les bourses étudiantes revalorisées** et **77 500** bénéficiaires supplémentaires
-  **La caution locative étudiante** généralisée

## La poursuite des engagements pour la refondation de l'École

-  **La formation initiale pour les enseignants (ESPE)**
-  **La priorité au premier degré** dans la répartition des moyens
-  **De nouvelles indemnités** pour tous les professeurs des écoles (+ 400 € par an), les directeurs d'école (+ 100 à 400 €), les maîtres formateurs (+321 €) ou encore les conseillers pédagogiques (+1 000 €)